

Décision n° 2023-15

Tarifs de l'Institut de Formation des aides-soignants (IFAS)

Le directeur du Centre Hospitalier du Haut Anjou,
Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé publique,

DECIDE

Des tarifs applicables par l'Institut de Formation des Aides-Soignants (IFAS) dans les conditions suivantes :

Scolarité 2024/2025

Formation Aide-Soignant parcours complet :	7 650 €
Formation Aide-Soignant parcours partiel : (Financée par l'A.N.F.H)	5.22 € / heure
Formation Aide-Soignant parcours complet : (Financée par l'A.N.F.H)	4.97 € / heure
Formation Aide-Soignant parcours partiel : (Financée par le Fongecif)	12.00 € / heure

A compter du 01/01/2024

Formation continue réalisée pour des Etablissements extérieurs au Centre hospitalier du Haut-Anjou :	816 € / Journée
Formation continue réalisée pour le Centre hospitalier du Haut-Anjou :	612 € / Journée

Fait à Château-Gontier, le 23/10/2023



Eric-Alban GIROUX



DESCRIPTIF DES MODULES DE FORMATION

Page 1/1

Version N°1

Février_2024

OBJET

Modules de formation

Modules			Formation
Bloc 1	Module 1	Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale	147h
	Module 2	Repérage et prévention des situations à risque	21h
Bloc 2	Module 3	Evaluation de l'état clinique d'une personne	77h
	Module 4	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	182h
	Module 5	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35h
Bloc 3	Module 6	Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70h
	Module 7	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21h
Bloc 4	Module 8	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35h
Bloc 5	Module 9	Traitement des informations	35h
	Module 10	Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70h
Accompagnement pédagogique individualisé (API)			35h
Suivi pédagogique individualisé des apprenants			7h
Travaux personnels guidés (TPG)			35h
TOTAL THEORIE			770h
4 stages de 5 semaines + 1 stage de 7 semaines			TOTAL STAGE 770h

Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques